



Montréal, le 24 novembre 2013,

Cher Monsieur,

Comme vous le savez, je suis le magicien professionnel qui a été élu
« Champion de la Magie du Canada 2000 ».

Notre métier a ceci de particulier, c'est qu'il fonctionne sur des secrets.
De ce fait, nous ne pouvons pas breveter nos inventions, puisqu'il nous faudrait
publier nos secrets.

C'est la raison pour laquelle, j'ai eu recours à vos services de livres non publiés
qui sont édités dans la collection « Passeport Intellectuel » pour réaliser mon
ouvrage intitulé « Le Grimoire Magique ». C'est avec la propriété mondiale du
descriptif de mon concept que j'exploite personnellement mon produit avec
lequel je prépare le développement d'une « boîte » de magie originale destinée
à l'initiation des enfants.

Le prévisionnel économique international (PEIP) fourni dans le livre m'est d'une
grande utilité et je dois à la qualité des contrats y afférents de ne m'être jamais
fait voler par des tiers auxquels j'ai fait part du projet de commercialisation du
grimoire pour les enfants.

Très cordialement,

Pat Gueller

www.patgueller.com